



HAL
open science

La question des réfugiés syriens au Liban : au-delà de l'humanitaire, le “ spectre palestinien ”

Vincent Geisser

► **To cite this version:**

Vincent Geisser. La question des réfugiés syriens au Liban : au-delà de l'humanitaire, le “ spectre palestinien ”. Les Cahiers de l'Orient , 2013, 112 (4), 10.3917/lcdlo.112.0022 . halshs-01681929

HAL Id: halshs-01681929

<https://shs.hal.science/halshs-01681929>

Submitted on 30 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA QUESTION DES RÉFUGIÉS SYRIENS AU LIBAN : LE RÉVEIL DES FANTÔMES DU PASSÉ

Vincent Geisser

L'Harmattan | « Confluences Méditerranée »

2013/4 N° 87 | pages 67 à 84

ISSN 1148-2664

ISBN 9782343024912

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2013-4-page-67.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour L'Harmattan.

© L'Harmattan. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Vincent Geisser

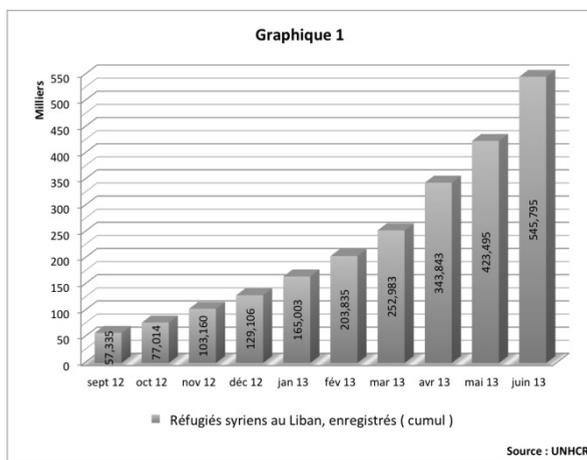
Chercheur CNRS à l'Institut français du Proche-Orient (IFPO) de Beyrouth, président du Centre d'information et d'études sur les migrations internationales (CIEMI).

La question des réfugiés syriens au Liban : le réveil des fantômes du passé

Frontalier de la Syrie, pays avec lequel il entretient des liens historiques profonds, le Liban accueille des centaines de milliers de réfugiés syriens. L'attitude ambivalente des autorités libanaises reflète, entre autres, la complexité des relations entre les forces politiques et sociales du pays. Face à l'effort demandé à un pays qui n'a pas encore fini de panser les blessures des conflits qui ont ensanglanté le pays depuis le dernier quart du XX^e siècle, on est en droit de se demander si la fermeture de l'Europe aux migrants, y compris aux réfugiés relève du réalisme ou de l'hypocrisie.

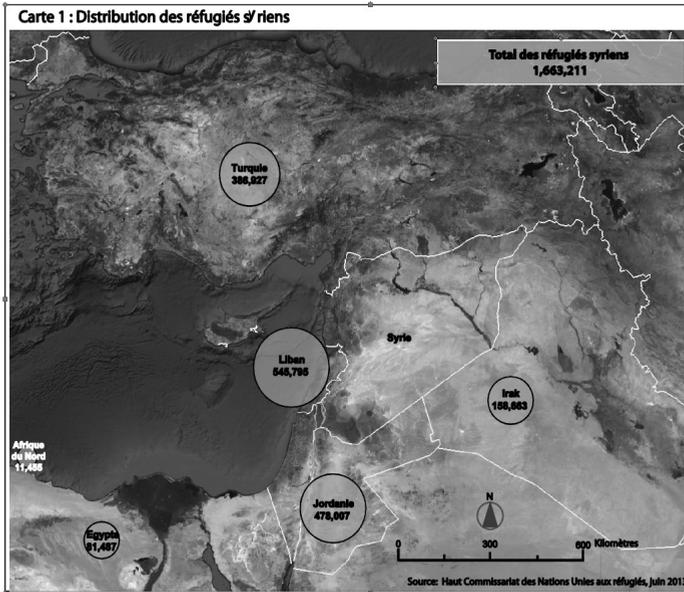
Au sein de la société libanaise, le terme « réfugiés » est largement refoulé dans les discours publics, alors qu'il ne cesse d'obséder les esprits des acteurs institutionnels, politiques et confessionnels. Il est non seulement synonyme de crise humanitaire mais aussi de controverse, divisant les principaux leaders d'opinion et ravivant chez les citoyens ordinaires les fantômes du passé. Car, au-delà des problèmes économiques, sociaux et sanitaires posés de manière aiguë par l'afflux de près d'un demi-million de réfugiés en quelques mois (graphiques 1 et 2)¹, la présence visible des « déplacés »² syriens vient réveiller le spectre des « réfugiés palestiniens » de 1948 et de

1967, qui dans l’imaginaire de nombreux Libanais restent les « *fautifs* » et les « *coupables* » du déclenchement de la guerre civile en 1975. En ce sens, dans le Liban d’aujourd’hui, la question des réfugiés renvoie à des connotations péjoratives et anxiogènes. Une partie majeure de la population libanaise éprouve le sentiment d’un sacrifice permanent de l’intérêt national au profit des enjeux géopolitiques régionaux. Ainsi, la lecture des positionnements des acteurs locaux à l’égard du problème des réfugiés syriens ne peut faire fi des héritages historiques traumatiques qui produisent des effets substantiels sur le citoyen lambda (compassion *versus* xénophobie) et davantage encore sur les responsables politiques (accueil *versus* répression).



D’où, à l’égard du problème des réfugiés syriens, une attitude ambivalente des pouvoirs publics et des autorités gouvernementales qui ont oscillé entre une volonté de neutralisation de la crise (mise en avant du registre humanitaire et du principe de « *dissociation* »³) et une instrumentalisation politique du dossier des « *déplacés* » à des fins d’autolégitimation. Au Liban, plus qu’ailleurs (Turquie, Jordanie, Irak, Égypte, Afrique du Nord, cf. carte 1), la question de l’accueil des réfugiés syriens est devenue un objet éminemment politique, les différents leaders et organisations partisans s’en saisissant pour discréditer leurs adversaires, tantôt accusés d’indifférence à l’égard du drame humain vécu par le peuple syrien, tantôt de laxisme au mépris de la sécurité nationale.

Carte 1



Toutefois, la question des réfugiés syriens ne s'est pas cantonnée dans les sphères politiques et institutionnelles. Elle a aussi été à l'origine de mobilisations « par le bas » (locales, communautaires, confessionnelles, etc.), en étroite collaboration avec les organisations non gouvernementales (ONG) internationales qui ont une longue expérience d'intervention humanitaire en territoire libanais. En ce sens, le problème des réfugiés a révélé de manière insoupçonnée les extraordinaires ressorts de solidarité et d'entraide de la société libanaise « en dehors » de l'État, comme si les citoyens ordinaires, par lassitude ou par résignation, s'étaient habitués à fonctionner sans lui. D'où parfois un prisme confessionnel des interventions humanitaires de la population libanaise : l'action en direction des réfugiés syriens et palestiniens a souvent reflété les lignes de clivage communautaires et localistes au sein de la société. Ainsi, les réseaux humanitaires sunnites (confession majoritaire chez les réfugiés) ont-ils fonctionné à plein dans le nord du pays (région frontalière de Tripoli et de l'Akkar), alors qu'ils ont été moins visibles dans la vallée de la Bekaa dominée par la milice chiite du Hezbollah, alliée au régime de Damas et donc moins portée à accueillir des réfugiés, soupçonnés d'être infiltrés par les « rebelles ».

Ces mobilisations – qu’elles émanent des sphères officielles et institutionnelles, des autorités nationales et locales, ou des formes de sociabilités confessionnelles et communautaires – ont aussi mis en exergue l’ambivalence de la figure du « réfugié syrien » dans la société libanaise actuelle, dont le statut symbolique relève à la fois du dominé (le travailleur, l’immigré) et du dominant (l’ancien colonisateur et occupant). S’il n’est pas lieu ici de s’étendre sur la complexité des relations libano-syriennes⁴ (jusqu’au mandat français, les deux pays formaient une même et seule entité)⁵, l’on peut noter cependant que cette dialogique libano-syrienne a constitué à la fois un extraordinaire vecteur de solidarité par la proximité des liens familiaux, géographiques et communautaires mais a été aussi source de peurs, de rejets et de xénophobie à l’égard des populations syriennes et palestiniennes fuyant la guerre civile.

« Déplacés » ou « réfugiés » ? Jeu de mots, gestion de maux

Dès les premiers mois du conflit syrien, le gouvernement libanais a adopté le principe de « dissociation »⁶ comme ligne officielle, consistant notamment à s’abstenir de voter au sein des instances régionales et internationales des textes condamnant la répression exercée par le régime de Damas contre les populations civiles. Cette politique de « dissociation » s’est également traduite par une surveillance accrue des frontières terrestres, afin d’endiguer les trafics d’armes et la circulation de combattants entre les deux pays, par le refus d’établir des couloirs humanitaires et par l’interdiction de l’utilisation des aéroports libanais pour venir en aide à l’une ou l’autre des parties engagées dans le conflit⁷. Toutefois, cette ligne officielle a connu un certain nombre d’assouplissements, moins par compassion institutionnelle à l’égard d’un drame humain que par pragmatisme : face à l’afflux massif de réfugiés syriens et palestiniens, le gouvernement libanais a été contraint de prendre des mesures concrètes et d’adopter un plan d’action, en étroite concertation avec les institutions internationales.

De la politique de l'autruche au réalisme humanitaro-sécuritaire

Il est vrai que, dans les premiers temps du conflit syrien (tout au long de l'année 2011), le gouvernement libanais a très largement instrumentalisé le principe de « dissociation » pour ne pas avoir à régler le « problème humain », qu'il avait tendance par ailleurs à sous-estimer. Formé majoritairement de ministres appartenant au Hezbollah, au Courant patriotique libre (CPL) du général Michel Aoun ou au Parti social nationaliste syrien⁸ (partis soutenant ouvertement le régime de Bachar Al Assad), le gouvernement libanais a surtout privilégié une gestion sécuritaire des retombées du conflit (surveillance des frontières et préservation de l'ordre public), misant indirectement sur une normalisation de la situation syrienne par la répression et/ou par la réforme. Mais l'afflux croissant et massif de réfugiés, dû à une dégradation rapide du contexte sécuritaire en Syrie et à l'intensification des combats entre « rebelles » et armée officielle, a obligé le gouvernement libanais à revoir sa copie et reconnaître le problème humain : d'abord, en le sous-traitant aux institutions internationales, puis en adoptant un plan d'action minimal, visant à coordonner les différentes opérations humanitaires sur le territoire national : « *Le Liban assume ses devoirs humanitaires à l'égard des déplacés syriens et respecte ses engagements dans ce domaine. Mais les moyens de l'État sont limités. Nous ne pouvons donc pas continuer à assumer ces responsabilités sans l'aide des organisations internationales concernées. D'autant que le nombre des déplacés syriens au Liban est en hausse permanente* »⁹. Dans cette perspective a été mis en place un Haut Comité de secours (HCS), organisme d'urgence rattaché directement au Premier ministre libanais, et travaillant en étroite collaboration avec le HCR. Cette instance officielle est censée coordonner et faciliter les actions humanitaires des différents organismes internationaux (Programme alimentaire mondiale, Fonds des Nations unies pour l'enfance, etc.) et des ONG libanaises et étrangères travaillant au contact des populations déplacées.

Toutefois, pour des raisons historiques et juridiques (le traumatisme de la présence palestinienne¹⁰), le gouvernement libanais a refusé d'accorder le statut de réfugiés aux populations fuyant les combats fratricides et la répression exercée par le régime de Damas : « *L'usage officiel du mot "déplacés" au lieu de "réfugiés" reflète plus globalement l'hypersensibilité de ce sujet au Liban qui est non seulement marqué par la problématique inextricable des réfugiés palestiniens, mais aussi très divisée sur l'attitude à tenir face à la crise syrienne depuis le début du conflit* »¹¹. D'ailleurs, le Liban n'a jamais ratifié

la Convention de Genève de 1951, comme nous l'avons signalé, et a fait inscrire dans sa Constitution le refus de l'implantation des réfugiés palestiniens, au nom du respect de l'application de la résolution 194 des Nations Unies relatives au droit au retour¹².

Au-delà des enjeux sémantiques et des conséquences juridiques, la non-reconnaissance du statut de « réfugiés » et l'imposition de celui de « déplacés » produit des effets réels – souvent dramatiques – sur le plan de l'accueil et du traitement des populations.

Le spectre palestinien : cachez ces camps que je ne saurais voir

L'une des conséquences majeures de ce rapport traumatique à la question de l'implantation des réfugiés est le refus des autorités libanaises de voir s'installer des camps sur leur territoire. Sur ce plan, la politique de l'État libanais à l'égard des réfugiés de Syrie s'est clairement distinguée à la fois du volontarisme étatique de la Turquie qui a choisi d'implanter des camps frontaliers directement gérés par l'administration officielle (14 unités coordonnées par l'Agence des catastrophes et des situations d'urgence et mises en œuvre par la Société du Croissant rouge turc)¹³ et la politique de « tolérance froide » de la Jordanie, fondée sur une répartition des réfugiés entre les camps (accueillant 30 % à 40 % des sinistrés¹⁴) et les zones urbaines¹⁵ : « *Le gouvernement libanais refuse l'installation de camps de réfugiés, comme en Turquie. Les enjeux sont surtout politiques. Le Hezbollah – proche du régime syrien – et ses alliés, refusent l'installation de tentes afin de ne pas rendre visibles les réfugiés, mais n'ont pas d'objection concernant l'assistance fournie* »¹⁶.

Mais cette explication politique par la proximité de certains ministres du gouvernement libanais (coalition composite entre des sunnites indépendants, le Hezbollah chiite, le parti chrétien de Michel Aoun, etc.) avec le régime de Damas, même si elle n'est pas dénuée de pertinence, nous paraît réductrice. D'une part, parce que la tendance anxieuse à l'égard de l'implantation durable de réfugiés sur le territoire national traverse tous les secteurs de la société libanaise, tous les milieux sociaux, tous les mouvements politiques et confessionnels, y compris ceux favorables aux rebelles et à la révolution syrienne. En effet, pour de nombreux Libanais, le mot « camp » reste associé à l'idée anxieuse de « greffe étrangère », et perçu comme un facteur d'instabilité sécuritaire dans un contexte où le pays est encore en convalescence des précédents conflits. D'autre part, parce que la non-volonté d'im-

planter des camps est aussi révélatrice du dysfonctionnement systémique de l'État et des services publics, dans un pays où les populations locales doivent souvent se débrouiller elles-mêmes face à la défaillance de la sécurité sociale¹⁷. Pour preuve, le Liban a bien installé des camps sur son territoire, notamment dans la région de la Bekaa, contrôlée en grande partie par le Hezbollah ; mais ces camps sont le fait d'initiatives privées, voire commerciales, gérés par des propriétaires de terrains qui cherchent à faire de l'argent facile sur le dos des réfugiés. Ce système de camps informels existait d'ailleurs avant la crise actuelle, accueillant des travailleurs agricoles syriens, des populations bédouines et gitanes, vivant dans des conditions extrêmement précaires. Force est de constater qu'au Liban, le drame des réfugiés est devenu un marché lucratif pour des propriétaires peu scrupuleux.

Les visions anxieuses à l'égard du problème des réfugiés ont été renforcées par l'arrivée massive, à partir de la fin décembre 2012, de Palestiniens venant pour l'essentiel du camp de Yarmouk, situé dans la périphérie de Damas¹⁸. Victimes des combats entre rebelles et forces pro-régime, de nombreux Palestiniens de Syrie ont cherché refuge temporairement au Liban, notamment auprès de leurs familles élargies, vivant dans les camps gérés par l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA, selon le sigle en anglais) : Sabra et Chatila, Rachidiyyé, Bass, Al-Jaleed, Ain el Heloué, Miyé Miyé, Nahr el-Bared et Beddaoui¹⁹. Ce nouvel afflux de Palestiniens sur le territoire libanais a relancé les polémiques au sein de la classe politique locale et ravivé le « *syndrome de l'implantation* »²⁰, à savoir la hantise de voir s'ériger sur le territoire libanais des camps palestiniens fonctionnant comme des entités autonomes et menaçantes.

Le « péril réfugiés » : un objet politique très bien identifié

À propos des différentes « dimensions » soulevées par la crise syrienne, l'une des principales éditorialistes de la presse libanaise peut ainsi écrire : « *Mais les Syriens ne posent pas qu'un problème humanitaire, social ou économique au Liban. Leur présence augmente le clivage interne entre les deux camps rivaux et on les voit participer à certaines activités politiques aux côtés des Libanais. Plus même, ils arrivent au Liban en tant que civils fuyant les combats et se transforment vite en combattants, enrôlés sous une bannière ou une autre et prêts à en découdre avec le camp qualifié d'adverse. [...] Ils posent aussi*

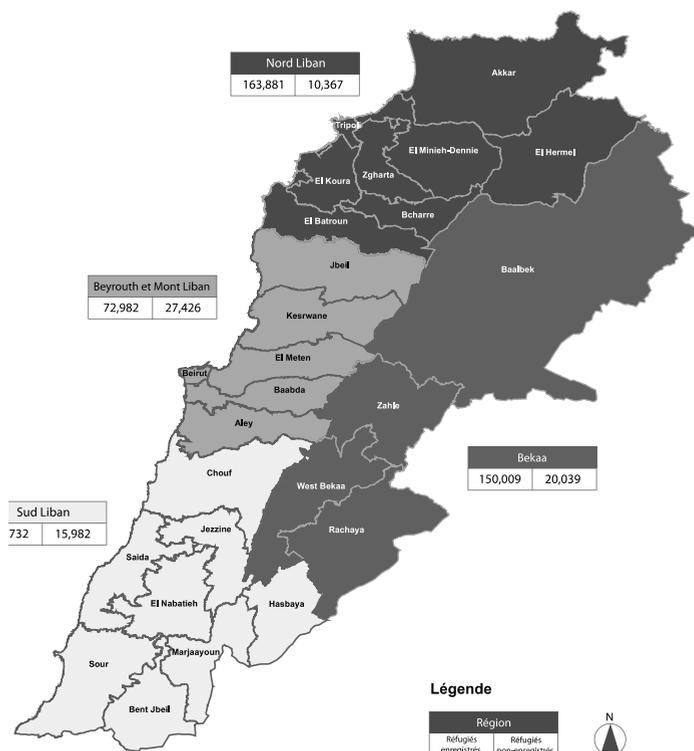
un problème politique et peut-être militaire. Ils affaiblissent aussi les institutions de l'État, puisqu'ils ne sont pas recensés par les services compétents et les autorités ne peuvent pas toujours intervenir, tant ils sont devenus un élément de la crise politique interne »²¹.

Même s'il est difficile de partager le ton catastrophiste de ces propos (ils nous rappellent le discours de certains éditorialistes français de l'entre-deux guerres à l'égard des réfugiés espagnols perçus comme porteurs d'instabilité sociale et politique²²), ce constat de politisation du dossier nous paraît pertinent, révélateur des fractures politico-confessionnelles qui traversent la société libanaise depuis des décennies. Pourtant, les lignes de clivage ne sont pas forcément celles que l'on croit *a priori*, et les sentiments nationalistes, voire xénophobes, se sont exprimés aussi bien chez les sympathisants libanais du régime de Bachar Al Assad que chez ses détracteurs. D'une façon générale, les milieux politiques sunnites (Courant du Futur de Saad Hariri, fils du Premier ministre assassiné en 2005) se sont montrés plutôt favorables à l'accueil des réfugiés syriens, jouant simultanément du registre de la solidarité communautaire (soutien à la population syrienne majoritairement sunnite) et du registre humanitariste et démocratique (soutenir les réfugiés, c'est aider la future démocratie syrienne). Le leader socialiste et druze, Walid Joublatt (Parti socialiste progressiste), a développé une problématique similaire au nom d'un appui inconditionnel aux réfugiés, « premières victimes » de la dictature syrienne. De ce fait, les leaders sunnites ont souvent été accusés par leurs adversaires politiques de vouloir renverser l'équilibre confessionnel à leur profit, accusation récurrente et ancienne : les milieux sunnites, politiques et religieux, sont de loin les plus favorables à l'extension des droits civiques et sociaux des Palestiniens – notamment pour l'accès à des emplois publics et privés qui leur sont toujours interdits en 2013 – voire partisans d'une naturalisation partielle, contre l'avis de la majorité de la classe politique libanaise qui y est totalement hostile. À l'opposé, les partis nationalistes pro-syriens et chrétiens ont véhiculé des thématiques catastrophistes, instrumentalisant l'image d'un « péril réfugiés », comme menace pour la stabilité confessionnelle et sécuritaire du Liban, faisant planer l'idée que derrière chaque réfugié civil pouvait se cacher un rebelle en armes. Certains ministres, appartenant au mouvement politique du général Aoun, le CPL ou PNSS, ont même proposé de fermer purement et simplement les frontières syro-libanaises, estimant que « *ce ne sont pas tous des réfugiés, et que parmi eux se trouvent des éléments incontrôlés qui pourraient affecter plus tard la stabilité du pays* »²³.

Il serait pourtant simpliste de réduire la controverse publique autour des réfugiés syriens aux lignes de fracture communautaires et confessionnelles. Par exemple, le parti chrétien des Forces libanaises (FL) de Samir Geagea, héritier de la plus pure tradition « libaniste » (nationalisme libanais pro-chrétien et longtemps hostile aux musulmans) a été l'un des principaux défenseurs de l'accueil des réfugiés syriens, arguant d'arguments humanitaires et démocratisants (le soutien aux révolutions arabes). De même, le Hezbollah, qui depuis le début de la crise a apporté un soutien sans faille au régime autoritaire de Damas – au point d'envoyer des miliciens pour combattre aux côtés de l'armée de Bachar Al Assad – a été conduit à réviser sa position sur la question des réfugiés. *A priori* hostile, car le phénomène des réfugiés constitue en soi une marque visible de l'affaiblissement du régime de Damas et de son incapacité à contrôler les mouvements de populations sur son territoire, il s'est progressivement rendu à des arguments humanitaires au nom de la solidarité passée du peuple syrien à l'égard des Libanais. En effet, en l'été 2006, lors des attaques israéliennes contre le Liban, la Syrie avait reçu plusieurs milliers de réfugiés libanais, dont de nombreux chiïtes du Sud (zone dominée par le Hezbollah), premières victimes des bombardements de l'armée israélienne : « *Le Hezbollah déploie tout effort pour aider les frères syriens déplacés vers le Liban, en contrepartie de leurs aides fournies aux Libanais durant la guerre de juillet 2006. [...] C'est le devoir moral et national de la Résistance* »²⁴. Suivant ces consignes, le réseau des organisations sociales du Hezbollah – de loin le plus puissant et le mieux structuré du pays²⁵ – a joué un rôle majeur dans l'assistance aux réfugiés syriens et palestiniens, notamment dans la vallée de la Bekaa et la banlieue sud de Beyrouth (*dahiyyé*).

À travers ces illustrations, on saisit mieux la complexité du dossier des réfugiés syriens au Liban et le positionnement ambivalent des acteurs publics (institutions, leaders politiques, personnalités religieuses, etc.), animés à la fois par des réflexes patriotiques à la limite de la xénophobie et des élans de solidarité avec leur principal voisin. Cette complexité est encore plus saillante dans la population libanaise, chez les citoyens ordinaires, où les manifestations de solidarité « spontanées » avec les réfugiés côtoient des attitudes de rejet face à ce qui est perçu comme le risque d'implantation d'une nouvelle « greffe étrangère » sur le territoire national (carte 2).

Carte 2



L'ambivalence de la figure du réfugié syrien dans la société libanaise : compassion versus xénophobie, solidarité versus rejet

La crise dans la crise : asphyxie socioéconomique et défaillance de l'État libanais

La crise humanitaire provoquée par l'afflux massif de réfugiés syriens et palestiniens en l'espace de quelques mois intervient dans un contexte socioéconomique déjà difficile, où le Liban doit faire face non seulement à la crise économique mondiale – sur ce plan, la situation libanaise serait plus proche de celle de la Grèce que de celle

de l'Allemagne – et aux retombées négatives des conflits régionaux, les acteurs économiques du Golfe ayant tendance à fuir une zone considérée comme peu sûre pour leurs touristes et leurs investisseurs²⁶. Cette situation de précarité socioéconomique est amplifiée par la défaillance chronique de l'État libanais²⁷, qui limite considérablement les possibilités d'intervention publique et les formes de régulations institutionnelles. Que ce soit dans les domaines sanitaire, médical, alimentaire, scolaire, des transports, du logement etc., l'État est largement déficient pour des raisons historiques (la guerre civile) mais aussi des raisons structurelles liées à son mode de fonctionnement clientéliste et néolibéral²⁸ (appropriation du bien public par des intérêts privés, logiques de privatisation larvée des services dits « publics »). Deux illustrations devraient aider à comprendre la profondeur « de la crise dans la crise » : l'école et l'hôpital.

Le système scolaire public (écoles dites « officielles »²⁹), qui est déjà considéré comme le parent pauvre des politiques étatiques, a accueilli plusieurs milliers d'enfants syriens qui représentent désormais 10 % de l'effectif scolaire global. Dans certaines régions du pays (banlieue sud de Beyrouth, région de l'Akkar), les jeunes réfugiés forment même un tiers des élèves scolarisés dans le secteur public, dans un contexte où les moyens accordés aux écoles officielles sont dérisoires : « *Malgré les nombreux textes de lois et décrets votés ces dernières années dans le domaine de l'enseignement, la politique du ministère libanais de l'Éducation relève plus de l'incohérence globale que d'un véritable souci de jeter les bases d'une politique publique efficace. Sur le plan de l'éducation publique, on observe une absence totale de volontarisme étatique et une tendance au "laissez-faire"* »³⁰. La crise syrienne n'a fait qu'amplifier cette situation de « misère de l'école publique » qui a d'ailleurs donné lieu à d'importants mouvements de grèves et des mobilisations des enseignants libanais. En mai 2013, plus de la moitié des enfants de réfugiés syriens n'étaient toujours pas scolarisés ni dans le public ni dans le privé, livrés à eux-mêmes ou faisant des petits boulots pour subvenir aux besoins de leur famille.

La situation de saturation est comparable dans le secteur médical : dans un contexte hospitalier néolibéral, où le coût des soins et des médicaments est extrêmement élevé, y compris pour les ressortissants libanais, l'afflux des réfugiés de Syrie a provoqué une véritable asphyxie du système de santé public, compensée en partie par l'intervention des ONG internationales telles que Médecins sans frontières (MSF) : « *L'accès aux médicaments essentiels reste trop cher et trop difficile pour ces populations en détresse, tout comme les vaccinations pour les enfants, les soins obstétricaux*

et anténataux ou encore la prise en charge des maladies chroniques. L'accumulation des frais médicaux déboursés peut atteindre des proportions effarantes, et l'usage du système du recouvrement des coûts continue de freiner l'accès aux principaux services et soins de santé. [...] Pour le reste, les traitements médicaux essentiels ne sont tout simplement pas accessibles au Liban... Or cet accès est crucial, car les personnes souffrant de maladies chroniques ont besoin de bénéficier de soins de santé primaire, d'un suivi et de bilans de santé réguliers »³¹.

De plus, les réfugiés s'établissent généralement dans des régions déjà sinistrées sur le plan économique. Si une minorité de « privilégiés » (classes supérieures damascènes et alépinas fuyant la guerre civile) parvient à s'installer dans les quartiers résidentiels des centres urbains (Beyrouth, Saïda et Tripoli), la grande majorité des Syriens et des Palestiniens ont trouvé refuge dans les zones les plus pauvres du pays, au sein desquelles la population locale doit faire face à des problèmes de survie quotidienne, à la vétusté des logements et au phénomène croissant du chômage des jeunes. Dans l'Akkar, par exemple, région du Liban la plus sinistrée sur le plan économique, près de la moitié de la population locale vivrait sous le seuil de pauvreté³². Or, c'est précisément cette région frontalière qui, depuis le début de la crise syrienne, constitue la terre d'accueil de la majorité des réfugiés (40 % à 50 %), venant notamment de la ville de Homs. Mais c'est aussi dans ces régions pauvres (Akkar et Bekaa) que les actions et les gestes de solidarité en direction des réfugiés ont été les plus marquants.

Formes de solidarité à l'égard des réfugiés : une logique de classes ?

S'il est vrai que les programmes d'aide déployés par les institutions internationales (HCR, PAM, UNICEF, etc.), les opérations humanitaires lancées par les ONG transnationales (Caritas, Croissant rouge, Action contre la faim, Islamic Relief, Terre des Hommes, Médecins sans frontières, Danish Refugee Council, etc.) et le travail de proximité des associations libanaises³³ ont permis de pallier les dysfonctionnements de l'État central, les actions de solidarité ont été aussi largement le fait d'initiatives locales et communautaires. En ce sens, la crise syrienne a révélé les ressorts insoupçonnés d'une société libanaise qui, malgré l'individualisme croissant, la compétition sociale permanente, la montée des valeurs hédonistes et néolibérales (on a coutume de dire « *qu'au Liban, tout s'achète et tout se paye* »), a su faire preuve de solidarité à l'égard des réfugiés syriens et palestiniens, pourtant perçus avec méfiance par

une partie de la population libanaise : « *L'assistance gouvernementale reste très limitée et constitue même un sujet de controverse pour une partie des Libanais. L'aide aux réfugiés est fournie essentiellement par la société civile, surtout par des personnes qui ont ouvert leurs maisons, et par les municipalités des villages et des localités qui ont ouvert les institutions publiques pour recevoir les réfugiés* »³⁴.

Le « système D » libanais, le fameux *tazbît* décrit par Michel Seurat à propos de Tripoli³⁵, a fonctionné à plein : des familles modestes, pourtant durement frappées par la crise socioéconomique, n'ont pas hésité à accueillir des réfugiés syriens et à partager avec eux le peu qu'elles avaient : nourriture, espace d'habitation, voire les rares emplois encore accessibles (petits travaux agricoles et journaliers). Cette solidarité exceptionnelle des « pauvres nationaux » envers les « pauvres déplacés » s'explique, certes, par les liens historiques familiaux et confessionnels de part et d'autre de la frontière syro-libanaise, mais aussi par ce que l'on pourrait appeler un sentiment très fort de coappartenance à un même univers social : « la misère du monde »³⁶. Il est vrai, comme le relève Hala Naufal, que cette solidarité a été à géométrie variable : « *En général, la communauté locale a bien reçu les réfugiés, mais les attitudes des gens diffèrent : certains les considèrent des proches, soutiennent leur cause et les aident, d'autres montrent des signes de crainte et considèrent que leur cause va entraîner la guerre civile au Liban. Ces derniers estiment même que la présence des réfugiés aggrave la crise économique (la hausse des prix est causée par l'augmentation de la demande)* »³⁷. Dans les quartiers huppés de Beyrouth (Achrafieh, Badaro, Hazmieh, Clémenceau, etc.), c'est davantage une « tolérance froide » qui s'est exprimée chez les résidents. Bien que la présence des réfugiés soit globalement perçue comme une menace, suscitant de la répulsion, les habitants ont accepté que les gardiens d'immeubles (majoritairement syriens)³⁸ fassent venir leur famille proche ou élargie. Ainsi, certaines loges de gardiens (superficie de moins de 10 m²) se sont transformées en quelques mois en espace d'habitation pour des familles entières. De ce point de vue, on pourrait parler d'une « solidarité intéressée » : dans un système d'économie de services comme le Liban, où les lois protégeant les travailleurs sont constamment détournées par les employeurs privés avec la complicité des autorités publiques, l'afflux des réfugiés syriens constitue une occasion de faire baisser le coût du travail et de s'affranchir davantage des règles de droit³⁹.

De telles attitudes différenciées à l'égard du « problème réfugiés » ne peuvent être comprises que si elles sont replacées dans le rapport d'ambivalence des Libanais à l'égard de la population syrienne et de la Syrie en général.

Une xénophobie à double entrée : le Syrien dominé/ exploité, dominateur/exploiteur

Il n'est pas dans notre intention de revenir ici sur « *l'horizon problématique du couple Liban/Syrie* »⁴⁰ qui nécessiterait à lui tout seul un article, voire une thèse de doctorat, mais simplement d'éclairer l'ambivalence des réactions suscitées par la figure du réfugié syrien. *A priori*, celle-ci s'inscrit dans un rapport classique dominant/dominé⁴¹, tel que nous pouvons l'analyser dans la sociologie des migrations et des relations interethniques⁴² : le réfugié renvoie d'abord à la figure de *l'immigré*, et cela d'autant plus que le Liban accueille une forte communauté de travailleurs syriens, estimée, selon les sources, entre 250 000 et 500 000 individus concentrés dans les secteurs du bâtiment, des travaux publics, du gardiennage ou des petits emplois de service. Ces travailleurs sont fréquemment l'objet de préjugés xénophobes, de violences symboliques ou réelles et de traitements discriminatoires, notamment depuis l'assassinat du Premier ministre Rafic Hariri en février 2005, que certains Libanais ont attribué directement à la Syrie : « *À la veille de l'assassinat du premier ministre Rafic Hariri, le 14 février 2005, les économistes estimaient le nombre de travailleurs syriens à hauteur de 500 000 personnes. À la suite de cet assassinat, nous assisterons à un mouvement massif de départ. Les travailleurs syriens ont été les principales victimes des relations très tendues entre les deux pays qui s'en sont ensuivies. Nombreux sont ceux qui ont été volés, agressés, battus et parfois tués. Pourtant, en 2007, il en restait des centaines de milliers* »⁴³. Le temps n'a pas calmé les esprits car les préjugés anti-syriens s'inscrivent dans un rapport de domination quasi-structurelle où le travailleur syrien renvoie d'abord aux images péjoratives et dépréciatives du « rural », de « l'analphabète », du « grossier personnage », du « prédateur sexuel », etc., vision méprisante, compensée en partie par un imaginaire plus positif à l'égard de la haute culture syrienne (arts, musique, théâtre, etc.) et à la production de séries TV particulièrement prisées par le public libanais. En ce sens, la figure du réfugié syrien a réveillé la figure traditionnelle de l'immigré syrien : les stigmates accolés au second se sont systématiquement reportés sur le premier, avec parfois une pointe de compassion chrétienne ou musulmane pour les « victimes » du conflit. Il est à noter que, à Beyrouth et dans les centres urbains, les figures du réfugié et de l'immigré sont souvent confondues, et d'aucuns vont même jusqu'à soupçonner les Syriens d'utiliser l'argument humanitaire et victimaire pour venir s'installer définitivement au Liban et prendre les emplois des nationaux⁴⁴. Dans la

vallée de la Bekaa, par exemple, l'apparition d'un phénomène marginal de prostitution parmi les réfugiées a convaincu les femmes libanaises que les Syriennes étaient des *sharmouta* (terme vulgaire équivalent à « putes ») et des voleuses d'hommes.

Dans l'imaginaire libanais, le « Syrien » renvoie aussi à la figure du dominateur et du colonisateur, avec en toile de fond historique une occupation militaire qui a duré presque trente ans (1976-2005) et le souvenir douloureux des exactions commises contre les populations civiles libanaises par les soldats et les services de renseignement (*moukhabarat*) du régime de Damas. Il est indéniable que l'occupation syrienne – tout comme l'occupation israélienne (1978-2000) – a laissé des traces indélébiles dans la société libanaise, contribuant à forger une image brouillée du réfugié : « victime », il est perçu simultanément comme une « menace », une « bombe à retardement » (l'expression revient fréquemment dans les éditoriaux des journaux libanais), comme étant instrumentalisé par le régime de Bachar Al Assad pour entreprendre une nouvelle tentative de colonisation du Liban⁴⁵. D'ailleurs, comme le montre très justement le géographe Fabrice Balanche, ce couple anxigène « *travailleur/colonisateur* » n'est pas récent dans l'imaginaire social libanais : « *Dans les années 1990, la présence massive des travailleurs syriens était considérée comme une tentative de colonisation du Liban* »⁴⁶. Aujourd'hui encore, on retrouve la même fixation imaginaire sur la figure du réfugié mais qui s'exprime sur des registres légèrement différents selon les appartenances politiques, philosophiques et confessionnelles : le réfugié syrien est tantôt perçu comme un infiltré des « rebelles islamistes » de *Jabhat Al Nosra* pour déstabiliser le Liban sur le plan sécuritaire, tantôt comme agent du régime de Damas pour entreprendre une nouvelle politique de colonisation qui ne dit pas son nom. Le mépris social à l'égard du « réfugié syrien », qui se manifeste dans certains secteurs de la société libanaise, puise dans les ressorts émotionnels de cet imaginaire syro-libanais, où sous la truelle du travailleur exploité pointe parfois le canon du fusil du soldat occupant.

Mais la force du préjugé anti-syrien ne doit pas faire oublier que le Liban reste le principal pays d'accueil des réfugiés (près d'un million selon certaines sources officielles ; c'est comme si la France devait accueillir en l'espace de quelques mois 15 millions de réfugiés)⁴⁷. La violence de la xénophobie ordinaire et la virulence des discours politiques sur la « nouvelle menace syrienne » ne sont pas exclusifs de mobilisations citoyennes prenant appui sur des sociabilités de proximité à caractère local et communautaire. Au lecteur désabusé qui

serait tenté de voir dans le Liban d'aujourd'hui une société corrompue, milicienne, individualiste et en proie aux égoïsmes confessionnels, il faut rappeler que le Pays du Cèdre a pleinement rempli sa fonction de « terre d'accueil », alors que les États européens, enfermés dans leur glacis identitaire et sécuritaire, déploient une solidarité à doses homéopathiques⁴⁸ et tergiversent encore pour accueillir sur leur sol quelques centaines de réfugiés victimes des combats fratricides.

La doctrine européenne en la matière se fonde sur l'idée de permettre le « retour » rapide des réfugiés syriens chez eux une fois le conflit terminé et donc de favoriser leur prise en charge dans les pays proches (Liban, Jordanie, Irak, Égypte, etc.). Réalisme ou hypocrisie ? Nous laissons le lecteur trancher⁴⁹. ■

Notes :

1. Outre les difficultés objectives liées au recensement par le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) des "déplacés" syriens au Liban depuis le début de la crise, les chiffres font l'objet de polémiques politiques, dont nous rendons compte dans la présente contribution.
2. Le terme "déplacés" correspond à l'usage officiel, le Liban n'ayant jamais ratifié la Convention de Genève de 1951 relative au statut des réfugiés. Cf. Hala NAUFAL, LA SITUATION DES RÉFUGIÉS ET TRAVAILLEURS SYRIENS AU LIBAN SUITE AUX SOULÈVEMENTS POPULAIRES EN SYRIE, NOTE D'ANALYSE ET DE SYNTHÈSE 2011/73, FLORENCE, CARIM, 2011, p. 4 : WWW.MIGRATIONPOLICYCENTRE.EU/DOCS/MPC%202012%20FR%2012.PDF
3. Depuis le début de la crise syrienne (printemps 2011), les gouvernements libanais adoptent une politique dite de « dissociation », euphémisme pour dire qu'ils refusent d'importer le conflit sur le territoire libanais. Cf. Karam KARAM, « LE FRAGILE ÉQUILIBRE AU LIBAN : TENSIONS INTÉRIEURES ET PRESSIONS EXTÉRIEURES », *MED2012*, INSTITUT EUROPÉEN DE LA MÉDITERRANÉE, 2012, WWW.IEMED.ORG/OBSERVATORI-FR/AREES-DANALISI/ARXIVS.../KARAM_FR.PDF
4. Elizabeth PICARD, « DE CRISE EN CRISE, L'HORIZON PROBLÉMATIQUE DU COUPLE LIBAN/SYRIE », CARNETS DE L'IREMAM, 11 FÉVRIER 2013 : [HTTP://IREMAM.HYPOTHESES.ORG/2056](http://IREMAM.HYPOTHESES.ORG/2056)
5. Annie LAURENT, « SYRIE-LIBAN : LES FAUX FRÈRES JUMEAUX », *POLITIQUE ÉTRANGÈRE*, n° 3, 1983, p. 591-600 ; FABRICE BALANCHE, « SYRIE/LIBAN, INTÉGRATION RÉGIONALE OU DILUTION ? », MAPPEMONDE, 2005 : MAPPEMONDE.MGM.FR/NUM7/ARTICLES/RES05306.HTML
6. Paul SALEM, "CAN LEBANON SURVIVE THE SYRIAN CRISIS", *THE CARNegie PAPERS*, CARNegie MIDDLE EAST CENTER, BEIRUT/WASHINGTON, DECEMBER 2012, p. 12 : CARNegieENDOWMENT.ORG/.../BRIEF_SALEM-SYRIANCRISIS.
7. Karam KARAM, « LE FRAGILE ÉQUILIBRE AU LIBAN : TENSIONS INTÉRIEURES ET PRESSIONS EXTÉRIEURES », *OP. CIT.*
8. Le PNSS est un parti ultranationaliste qui prône la création d'une Grande Syrie et qui, depuis plusieurs années, apporte un soutien sans faille au régime autoritaire de Damas, n'hésitant pas à intimider ses opposants et ses dissidents sur le territoire libanais.
9. « Mikati [nom du Premier ministre libanais] : nos moyens ne nous permettent pas d'aider les déplacés syriens sans une aide internationale », *L'Orient Le Jour*, 29 novembre 2012.
10. En 2005, un rapport de la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH) parlait « de la volonté, qualifiée d'obsessionnelle des autorités libanaises d'éviter l'implantation durable (Tawtîn) des réfugiés palestiniens

La question des réfugiés syriens au Liban : le réveil des fantômes du passé

au Liban, volonté par ailleurs consacrée explicitement dans la Constitution libanaise » : <http://www.fidh.org/Les-refugiés-palestiniens>

11. Louise MEUNIER, « LE LIBAN DÉBORDÉ PAR L'AFFLUX DES RÉFUGIÉS SYRIENS », *LE COMMERCE DU LEVANT*, n° 5637 FÉVRIER 2013, p. 42-43.

12. Hala NAUFAL, *LA SITUATION DES RÉFUGIÉS ET TRAVAILLEURS SYRIENS AU LIBAN SUITE AUX SOULÈVEMENTS POPULAIRES EN SYRIE*, OP. CIT. P. 4.

13. Cf. dans le présent dossier la contribution de Jean-François Pérouse sur la Turquie, pp. XX-YY.

14. Une grande partie des réfugiés syriens et palestiniens en Jordanie ont été accueillie dans le camp de Zaatari situé en zone désertique, rendant la vie des individus et des familles particulièrement difficile. Cf. Salam KAWAKIBI, *LA CRISE SYRIENNE ET SES RÉPERCUSSIONS : LES RÉFUGIÉS À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR*, FLORENCE, MIGRATION POLICY CENTRE, 2013, p. 4 : www.migrationpolicycentre.eu/docs/MPC-RR-2013-02_FR.PDF

15. ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE POUR LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION EN EUROPE (APOSCE), *CRISE HUMANITAIRE EN SYRIE. UN RAPPORT SPÉCIAL SUR L'IMPACT DES RÉFUGIÉS SYRIENS EN TURQUIE ET DANS LA RÉGION DE L'OSCE, COPENHAGUE, 20 NOVEMBRE 2012*, p. 11-12 : www.oscepa.org/publications/reports/.../1325-CRISE-HUMANITAIRE-EN-SYRIE

16. Hala NAUFAL, *LES RÉFUGIÉS SYRIENS AU LIBAN : ENTRE L'APPROCHE HUMANITAIRE ET LES DIVISIONS POLITIQUES*, FLORENCE, MIGRATION POLICY CENTRE, DÉCEMBRE 2012, p. 14 : <http://www.migrationpolicycentre.eu/les-re%CC%81fugie%CC%81s-syriens-au-liban-entre-l'approche-humanitaire-et-les-divisions-politiques/>

17. Myriam CATUSSE, « TOUT PRIVATISER OU BÂTIR UN ÉTAT (SOCIAL) ? LE SYSTÈME PUBLIC DE SÉCURITÉ SOCIALE AU LIBAN À LA CROISÉE DES CHEMINS », COMMUNICATION AU CONGRÈS DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE SCIENCE POLITIQUE (AFSP), GRENOBLE, 2009.

18. Le camp palestinien de Yarmouk à Damas n'a rien de comparable aux camps palestiniens du Liban. C'est une zone ouverte, commerciale et résidentielle qui est même devenue attractive pour les classes moyennes damascène qui désirent s'y installer ou commercer. D'aucuns le considèrent même comme un quartier à part entière de Damas. Cf. Valentina NAPOLITANO, « LA MOBILISATION DES RÉFUGIÉS PALESTINIENS DANS LE SILLAGE DE LA "RÉVOLUTION" SYRIENNE : S'ENGAGER SOUS CONTRAINTE », *CULTURES & CONFLITS* [EN LIGNE], AVANT-PARUTION, MIS EN LIGNE LE 18 JUILLET 2012, CONSULTÉ LE 19 JUIN 2013. URL : <http://conflits.revues.org/18434>

19. Entre 20 000 et 50 000 Palestiniens de Syrie se seraient réfugiés au Liban selon les sources. Certains parmi eux seraient déjà repartis vers Damas, constatant la situation sanitaire précaire dans les camps libanais. Cf. « Yarmouk : le Liban mobilisé face à l'exode », *L'Orient Le Jour*, 20 décembre 2012.

20. Issa GORAIEB, « BONS BAISERS DE YARMOUK », *L'ORIENT LE JOUR*, 19 DÉCEMBRE 2012.

21. Scarlett HADDAD, « LA PRÉSENCE DES RÉFUGIÉS SYRIENS, UN PROBLÈME À PLUSIEURS DIMENSIONS », *L'ORIENT LE JOUR*, 20 NOVEMBRE 2012.

22. Geneviève ARMAND-DREYFUS, *L'EXIL DES RÉPUBLICAINS ESPAGNOLS EN FRANCE : DE LA GUERRE CIVILE À LA MORT DE FRANCO*, PARIS, ALBIN MICHEL, 1999.

23. Cité par *L'Orient Le Jour* du 21 décembre 2012.

24. *Alintiqad/Moqawama* [site du Hezbollah], 10 septembre 2012 : <http://www.french.moqawama.org/essaydetails.php?eid=7691&cid=288>

25. Myriam CATUSSE, JOSEPH ALAGHA, « LES SERVICES SOCIAUX DU HEZBOLLAH : EFFORT DE GUERRE, ETHOS RELIGIEUX ET RESSOURCES POLITIQUES », DANS SABRINA MERVIN, *LE HEZBOLLAH : ÉTAT DES LIEUX*, PARIS, SINDBAD, 2008, p. 117-140.

26. Coline CHARBONNIER, « L'ÉCONOMIE LIBANAISE DANS LA TOURMENTE DU CONFLIT SYRIEN », *L'EXPANSION*, 12 NOVEMBRE 2012 : http://lexpansion.lexpress.fr/economie/L-ECONOMIE-LIBANAISE-DANS-LA-TOURMENTE-DU-CONFLIT-SYRIEN_359884.html ; « L'ÉCONOMIE LIBANAISE DEVRAIT PÂTIR DE LA CRISE SYRIENNE SELON BMI », *LE COMMERCE DU LEVANT*, 20 JANVIER 2012 : <http://www.lecommercedulevant.com/node/20081>

27. Ahmad BEYDOUN, *LA DÉGÉNÉRESCENCE DU LIBAN OU LA RÉFORME ORPHELINE*, PARIS, SINDBAD, 2009.

28. Pour une critique du fonctionnement de l'État libanais, cf. Georges CORM, *LE LIBAN CONTEMPORAIN*, PARIS, LA DÉCOUVERTE, 2005.

29. L'appellation « officielle » distingue ces établissements des écoles

privées à caractère confessionnel ou non qui, au Liban, scolarisent la majeure partie des élèves libanais des cycles primaire et secondaire. En ce sens, la scolarisation publique (30 % des élèves en 2011) est un phénomène minoritaire dans le contexte libanais.

30. Maïssam NIMER, « LIBAN : "MISÈRE" DE L'ÉCOLE PUBLIQUE », LES CARNETS DE L'IFPO. LA RECHERCHE EN TRAIN DE SE FAIRE À L'INSTITUT FRANÇAIS DU PROCHE-ORIENT (HYPOTHESES.ORG), 5 MARS 2013. [EN LIGNE] [HTTP://IFPO.HYPOTHESES.ORG/4871](http://ifpo.hypotheses.org/4871)

31. MÉDECINS SANS FRONTIÈRES, *SURVIVRE AU-DELÀ DE LA GUERRE : LA VIE DES RÉFUGIÉS SYRIENS ET DES POPULATIONS DÉPLACÉS AU LIBAN*, GENÈVE, FÉVRIER 2012, P. 8 : [WWW.MSF.CH/FILEADMIN/MSF/PDF/.../20130207_REP_SYRIA_REFUGEES_FR.PDF](http://www.msf.ch/fileadmin/msf/pdf/.../20130207_rep_syria_refugees_fr.pdf)

32. Bruno DEWAILLY, CATHERINE LE THOMAS, *PAUVRETÉ ET CONDITIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES À AL FAYHÁ. DIAGNOSTIC ET ÉLÉMENTS DE STRATÉGIE*, BEYROUTH, AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT, DÉCEMBRE 2009 : [HTTP://WWW.ACADEMIA.EDU/1211244/PAUVRETE_ET_CONDITIONS_SOCIO-ECONOMIQUES_A_AL-FAYHAA_DIAGNOSTIC_ET_ELEMENTES_DE_STRATEGIE](http://www.academia.edu/1211244/PAUVRETE_ET_CONDITIONS_SOCIO-ECONOMIQUES_A_AL-FAYHAA_DIAGNOSTIC_ET_ELEMENTES_DE_STRATEGIE)

33. Une trentaine d'entre-elles sont regroupées au sein de la Coalition des organisations caritatives pour le secours des déplacés syriens au Liban.

34. Hala NAUFAL, *LES RÉFUGIÉS SYRIENS AU LIBAN : ENTRE L'APPROCHE HUMANITAIRE ET LES DIVISIONS POLITIQUES*, *OP. CIT.* P. 20.

35. Michel SEURAT, « LE QUARTIER DE BÂB TEBBÂNÉ À TRIPOLI [LIBAN] : ÉTUDE D'UNE ASABIYYA URBAINE », DANS MONA ZAKARIA, BACHCHÂR CHBAROU, *MOUVEMENTS COMMUNAUTAIRES ET ESPACES URBAINS AU MACHREQ*, BEYROUTH, CERMOC/PRESSES DE L'IFPO, 1985 P. 248.

36. Pierre BOURDIEU (DIR.), *LA MISÈRE DU MONDE*, PARIS, POINTS/SEUIL, 1998.

37. Hala NAUFAL, *LES RÉFUGIÉS SYRIENS AU LIBAN : ENTRE L'APPROCHE HUMANITAIRE ET LES DIVISIONS POLITIQUES*, *OP.CIT.* P. 9.

38. Au Liban, les gardiens d'immeubles sont aussi les hommes à tout faire : outre la fonction de surveillance, ils exécutent toutes sortes de travaux et de services non déclarés pour le compte des locataires et des propriétaires à l'instar des *baouabs* égyptiens ou des *chaouchs* tunisiens.

39. Charbel NAHAS, COMMUNICATION AU SÉMINAIRE, « POLITIQUE DE L'EMPLOI ET DROIT DU TRAVAIL AU LIBAN : LA QUESTION DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS », INSTITUT FRANÇAIS DU PROCHE ORIENT, BEYROUTH, 21 MAI 2013.

40. Élisabeth PICARD, « DE CRISE EN CRISE, L'HORIZON PROBLÉMATIQUE DU COUPLE LIBAN/SYRIE », *OP. CIT.*

41. Fabrice BALANCHE, « LES TRAVAILLEURS SYRIENS AU LIBAN OÙ LA COMPLÉMENTARITÉ DE DEUX SYSTÈMES D'OPPRESSION », *LE MONDE DIPLOMATIQUE*, ÉDITION ARABE, MARS 2007.

42. Cf. le dossier publié par *Migrations Société* sur la fabrication des préjugés, « Quand les préjugés s'en mêlent », vol. 19, n° 109, janvier 2007.

43. Hala NAUFAL, *LA SITUATION DES RÉFUGIÉS ET TRAVAILLEURS SYRIENS AU LIBAN SUITE AUX SOULÈVEMENTS POPULAIRES EN SYRIE*, *OP. CIT.*

44. Il faut tout de même noter que la Sûreté générale libanaise a décidé de renouveler les permis de travail des Syriens en leur épargnant de rentrer dans leur pays comme l'exige la procédure. En effet, auparavant les travailleurs syriens devaient faire la demande à partir de leur pays d'origine.

45. Scarlett HADDAD, « LA PRÉSENCE DES RÉFUGIÉS SYRIENS, UN PROBLÈME À PLUSIEURS DIMENSIONS », *OP. CIT.*

46. Fabrice BALANCHE, « LES TRAVAILLEURS SYRIENS AU LIBAN OÙ LA COMPLÉMENTARITÉ DE DEUX SYSTÈMES D'OPPRESSION », *OP. CIT.*

47. La population libanaise est de 4 millions. Il semblerait que ce chiffre d'un million comprendrait, en plus des réfugiés dûment enregistrés par le HCR, les réfugiés en attente d'enregistrement, les réfugiés non déclarés, les réfugiés palestiniens de 1948 et 1967 gérés par l'UNRWA, et les immigrés syriens qui ne peuvent plus rentrer eux, auquel il faut rajouter les Libanais anciennement résidents en Syrie qui ont du fuir le pays.

48. « L'Europe à court pour financer les réfugiés syriens », *Le Monde.fr*, 5 juin 2013 : http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2013/06/05/l-europe-a-court-pour-financer-les-refugies-syriens_3424745_3218.html

49. Cf. DÉLÉGATION DE L'UE EN RÉPUBLIQUE LIBANAISE, « LA RÉPONSE DE L'UE À LA CRISE SYRIENNE », JUIN 2013 : [EEAS.EUROPA.EU/DELEGATIONS/LEBANON/DOCUMENTS/.../20130610_3_FR.PDF](http://eeas.europa.eu/delegations/lebanon/documents/.../20130610_3_fr.pdf)